



## PV réunion du Comité Directeur du 21 juin 2025 (TOURNON)

Présents : L. Bonnet, F. Cladière, G. Fabregoule, JP Gili-Tos, J Perrochet, I. Rouveure, C. Villat, F. Youbi.

Chargés de mission : P. Carré, M. Jourdan, L. Manciet, N. Munier, R. Rouveure

Conseiller technique départemental : A. Clavière (retenu sur le terrain pour organiser le tournoi des Champs d'Elles)

Membres du comité directeur et chargés de mission excusés : T. Batail, G. Cappello, S. Denis, I. Guigal, D. Marhic, F. Peyron, L. Pialot, C. Rouvière, I. Soulat

Secrétaire de séance : C. Villat

La réunion s'est déroulée de 9h à 12h au siège du FCTT dans le cadre du tournoi des Champs d'Elles. Lydie Bonnet ouvre la séance et donne la parole à Marius Giney, président du FCTT, qui nous accueille dans les locaux du club.

**1. Approbation du compte rendu du comité directeur du 26 avril** : une abstention (F. Youbi)

### **2. Informations générales**

- 5 membres du comité se rendront à Clermont-Ferrand pour le congrès de la FFR.

### **3. Rapport des commissions**

**- Finances (G. Fabregoule)** : Présentation du tableau Excel partagé sur Drive avec les budgets des différentes commissions.

Nota : au-delà des dépenses indiquées ou prise en charge par le Comité, les responsables devront se tourner vers du mécénat.

Les différentes lignes budgétaires ont été décrites

- EDR : 2306€
- Sélection M13/14 : 5324€ dont 1000€ financés par le comité 07
- Sélection M15/16 : 3000€ dont 2000€ financés par le comité 07 ; 1000€ devront être trouvés au travers du mécénat

## Réunion du Comité directeur 21 Juin 2025 – Tournon-sur-Rhône

- Sélection M19 à VII : 4000€ dont 2000€ financés par le comité 07 ; 2000€ devront être trouvés au travers du mécénat
- Sélection M15 Féminines : 5324€ dont 1000€ financés par le comité 07 ; à noter des incertitudes sur le mode de gestion par la ligue AURA.

Le budget du prochain Challenge des montagnards est estimé à 5000€ ; 4000€ devront être trouvés par le mécénat.

*F. Youbi interroge sur la prise en charge totale du séjour par certaines familles ; il lui est répondu que la prise en charge est demandée aux clubs qui peuvent ou non demander une participation ou une prise en charge totale aux enfants sélectionnés.*

*Il s'agit d'une sélection organisée par le Comité Départemental et non d'une sélection fédérale.*

*La participation demandée sert à couvrir les frais d'hébergement, de repas et les activités sportives et culturelles, comme dans les stages vacances ...*

### **- Ecoles de rugby (JP Gili-Tos) :**

- Effectifs : baisse de 3% au niveau régional : 23231 licenciés ; Ardèche : 1286. 45% des joueurs sont inscrits en EDR ; les effectifs EDR 07 représentent 5,54% des joueurs AURA. Présentation des effectifs des différents clubs. Création d'une nouvelle EDR en 2025-2026 au club d'ART Viviers.  
*G. Fabregoule fait remarquer qu'il est important d'avertir les joueurs que le passage en M16 représente un passage en compétitions avec les contraintes liées aux entraînements pluri hebdomadaires.*
- Labellisation : 2 EDR à 2 étoiles : CSA et BCR ; 8 EDR à 1 étoile, 4 renouvelées : FCTT, LVR, Lamastre, RCAV et 4 nouvelles EDR promues : OBCH, RC Eyrieux, RC Teillois, SC Privas. Ainsi 10 des 15 EDR sont « étoilées », ce qui montre le dynamisme du territoire
- Projets fédéraux : on en saura plus après le congrès FFR, mais dans les grandes lignes sont prévues
  - La création d'antennes pour les bassins carencés, le financement serait FFR+Ligue. Il faut contacter les mairies et la Commission Qualification des Terrains pour obtenir l'autorisation d'utilisation et la qualification de terrains (nécessaire pour être assuré). Le but est de déplacer les encadrants au lieu des enfants (un rayon de 20 minutes semble acceptable).
  - La création de directeur de tournoi : 2 par club chargés de rédiger le rapport pour le comité ; il devra avoir des compétences techniques et connaître les règles du jeu, les dimensions du terrains, etc..., ou être accompagné d'un Conseiller Technique.

## Réunion du Comité directeur 21 Juin 2025 – Tournon-sur-Rhône

Il est indiqué qu'en cas de non labellisation d'une EDR, les tournois sur invitations peuvent être couverts par le comité

- Rassemblement EDR/M14 : Les rassemblements doivent impérativement être déclarés avec un coordonnateur responsable
  - Mise en place de feuilles de présence dématérialisée d'ici la fin de la saison 2025/2026.
- 
- Option Santé : mise en place d'un rugby Loisir pour les enfants en difficulté ou en situation de handicap, sur certificat médical.
  - Ateliers EDR : leur objectif principal est d'assurer une formation continue des coordonnateurs EDR

### **- Sélection M15/16 (JP Gili-Tos) :**

Bilan positif du challenge des Montagnards, bonne ambiance.

Seul bémol, le « caillou » est partie en Ariège !

A noter quelques petites dégradations (lattes de lit, tringle à rideau) qui seront refacturées aux délégations/clubs.

### **- Rugby à 5 (JP Gili-Tos) :**

Projet piloté par A. Clavière et A. Plantevigne. Tournoi prévu le 20 sept. 2025. Les invitations vont être envoyées aux clubs.

### **- Scolaire (L. Bonnet) :**

Travail en cours avec l'éducation nationale (conseiller pédagogique départemental). Chaque club doit faire remonter au comité le bilan des actions menées. Le comité fera ensuite un point avec la DSSEN. Les rapports des clubs sont en cours de collecte. Signature d'une convention prévue en 2026 avec l'UGSEL, et peut-être avec l'UNSS.

### **- Arbitrage (J. Perrochet) :**

- Présentation de la fiche de poste de la Ligue pour le recrutement d'un conseiller technique en charge du développement de l'arbitrage. Il devra entre autres, œuvrer au développement de l'arbitrage (participation à l'élaboration du POS, coordonner les actions des comités, créer l'école d'arbitrage départementale).

*J. Perrochet regrette le rattachement de ce conseiller au CTC ce qui est en contradiction avec l'indépendance de l'arbitre*

- Rappel sur les ateliers de sensibilisation aux règles du jeu en M12, M14 et M15F.
- Rappel sur le passeport arbitre : fiche d'inscription à envoyer à la commission M14 du Comité ; mise en œuvre d'actions en salle puis sur le terrain => l'objectif de ces actions est que l'arbitrage des jeunes soit fait par les jeunes (supervisé par les éducateurs) et ainsi de procéder à une sensibilisation à l'arbitrage
- Concours d'arbitrage : pour participer au concours, il faut une équipe de 4 joueurs/joueuses M14 par club (pas par rassemblement)

- Féminines (I. Rouveure) :

- Bilan saison pour les M8/M10/M12 féminines = 3 dates : 19/10/24, 29/03/25 et 17/05/25. Organisation : par bassin encadré par les CTC pour le 19/10 puis bi-départementale pour les 2 autres encadrées par les CTD. Bonne participation des filles lors de l'organisation par bassin, plus proche, parents accompagnants, éducateurs présents. Pour les actions départementales 1 seul lieu à chaque fois, donc plus d'éloignement pour certaines filles, moins de participantes. Sur la dernière date, à cheval avec d'autres actions ou tournois sur invitations.
  - *Prévoir de mettre en place un cahier des charges entre le CD07 et le CD26 pour coordonner les actions, choix des lieux, encadrements, goûters, récompenses ...*
  - Bilan saison pour les M15F : 9 dates
    - 1ère phase : 5/10/24, 16/11/24 et 30/11/24. Actions gérées par les CD07 et CD26. Bonne participation des joueuses dans la continuité des actions des années précédentes (+ de 50%)
    - 2ème phase : 25/01/25, 8/02/25, 15/03/25, 12/04/25, 17/05/25 et le 31/05/25. Mise en place d'équipes par bassin gérées par la Ligue et supervisée par les CTC. Chute de moitié de la fréquentation, dû essentiellement au fait qu'il y ait eu des reports de tournois mixte, ou sorties scolaires ou des clubs, tournois sur invitations ou ponts. Educateurs en formation ou autre, concours de l'arbitrage...
- Pas de bilan à ce jour de la Ligue sur cette nouvelle organisation, cahier des charges annoncé, flou. Mais concept plutôt bien accueilli par les joueuses ( plus de match), proximité, rassemblement ...*
- Si reconduit la saison prochaine, prévoir des entraînements en commun pour permettre aux équipes de développer leur cohésion.*
- Plutôt intéressant pour les dernières années car visibilité sur les collectifs M18F*
- Bilan Tournoi des Champs d'Elles : 8 équipes engagées cette année. Convocation officielle des arbitres. Quelques réglages en interne pour une organisation plus fluide sinon globalement réussie. Pour 2026, arriver à engager 10 équipes.

- POS (L. Bonnet) :

Thèmes abordés : scolaires, sélections départementales, Ecole de Rugby

Les points existants sont des points positifs et seront conservés pour le prochain POS. Certains points seront ajoutés.

Au niveau des sélections, ajouts d'un challenge M14 et organisation d'un tournoi ou participation à un tournoi M14 ; ajout d'une sélection départementale M18 et Seven M19.

Pour les EDR, ajouts de réunions intermédiaires et de réunions préparatoires aux tournois.

Pour les scolaires, prévoir formation des enseignants, développer les conventions scolaires, fixer en début d'année les dates des tournois, prêt de matériel et achat de de trophées

- Lutte contre les violences et incivilités (L. Manciet) :

## Réunion du Comité directeur 21 Juin 2025 – Tournon-sur-Rhône

Création d'un label « Fair Play », création de chartes sur le modèle de celle du FCTT ou du RC Eyrieux. Les clubs vont être interrogés à ce sujet.

### **- Médical (F. Cladière) :**

Profiter de réunions rassemblant les éducateurs pour faire des formations courtes sur la prise en charge des différents traumas, formation au strapping, sensibilisation aux conduites addictives. Dans un second temps, envisager la création de « capsules vidéo » disponibles sur le site.

### **- Qualifications des terrains (P. Carré) :**

Stades classés de A à E. Certains stades sont en cours de requalification : LVR, Plats, RC Bourguesan, CS Annonay, RC Tricastin (dérogation pour nb de places).

Dans le cadre de la création d'antennes, les stades de Gilhoc (antenne Plats/Lamastre) et Lavilledieu (antenne OBCH) doivent être visités pour être qualifiés *a minima* catégorie E.

## **4. Questions diverses**

3 questions de F. Youbi :

- Position du comité sur le litige opposant le BCR à un joueur M16 ? Le comité a un devoir de réserve tant qu'il y a des enquêtes en cours
- Désistement de S. Brunel ? Le désistement n'existe pas après les élections, on parle de démission. Les statuts imposent de nouvelles élections quand il y a eu 5 démissions ou si le poste est obligatoire (Ex : médecin)
- Modification des statuts pour n'avoir des membres élus que licenciés dans le département ? Les statuts du comité sont calqués sur la maquette transmise par la FFR, il n'y a pas d'article imposant ces restrictions. Ces modifications seraient contraires aux Statuts de la FFR et de la Ligue AURA.

Fin de la séance : 13H00

Rédacteur : Cyril VILLAT



Réunion du Comité directeur  
21 Juin 2025 – Tournon-sur-Rhône